

Le 29 juin 2016



Direction régionale  
des affaires culturelles  
Ile-de-France

## Note à l'attention des riverains de l'Avenue du Château

**Après la rénovation de la contre-allée Est de l'avenue du Château, la Direction régionale des affaires culturelles entreprend l'aménagement symétrique de la contre-allée Ouest. Les travaux s'échelonneront de l'été 2016 au printemps 2017.**

Propriétaire du domaine national et responsable de son entretien, l'État (Ministère de la culture et de la communication/ DRAC Ile-de-France) mène depuis le début des années 2000 un vaste programme de restauration pour redonner à cette avenue historique toute sa splendeur en rétablissant l'alignement d'arbres tel qu'il existait au début du XXe siècle.

Le projet global de restauration de l'avenue, qui intègre les chaussées, les tapis verts, les alignements de tilleuls et les stationnements, a été élaboré entre 2000 et 2010 en concertation avec les associations de Meudon (le CSSM – Comité de sauvegarde des sites de Meudon et l'AAC - Association des Amis de l'Avenue du Château à Meudon).

### Les objectifs de la rénovation

- Restaurer les chaussées des deux contre-allées et renouveler le mobilier urbain
- Restituer le quadruple alignement d'arbres avec la replantation de près de 240 tilleuls
- Aménager quatre-vingt-douze places de stationnement sur l'avenue (100 avec celles de la place Janssen), afin de supprimer le stationnement anarchique dans les contre-allées.

### Le calendrier des travaux de la contre-allée Ouest

**PHASE 1 - mi-août à novembre 2016** : renouvellement de 29 arbres, élagage des 149 tilleuls conservés et plantation de 82 tilleuls (soit 111 arbres plantés au total).

**A NOTER : Le stationnement sera interdit dans la contre-allée Ouest de la mi-août au mois de novembre 2016. Pour des raisons de sécurité, les véhicules présents devront être retirés.**

**PHASE 2 - décembre 2016 à avril 2017** : réfection de la voirie et aménagement de 49 places pour le stationnement sur la contre-allée Ouest.

**A NOTER : Afin de limiter les désagréments, le chantier avancera par tronçons. Selon les secteurs et les besoins du chantier, le stationnement pourra être temporairement interdit. Un affichage d'information sera mis en place, au minimum 48h, et en pratique une semaine, avant le démarrage des opérations**

**L'État / DRAC Ile-de-France, conscient de la gêne occasionnée par ces travaux, a tenu à vous en informer dès à présent.**

### Pour plus d'informations :

[www.culturecommunication.gouv.fr](http://www.culturecommunication.gouv.fr) - Rubrique : Regions/Drac-Ile-de-France

✉ [meudon-drac.idf@culture.gouv.fr](mailto:meudon-drac.idf@culture.gouv.fr)

## COMPRENDRE LE PROJET

**En raison des informations erronées ou mensongères qui peuvent circuler sur la restauration de l'avenue du Château, la DRAC Île-de-France rappelle les faits suivants :**

Créée par le marquis de Louvois, ministre de Louis XIV, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et classée au titre des Monuments Historiques depuis le 12 avril 1972, l'avenue du Château à Meudon a longtemps représenté, avec la composition exceptionnelle de son quadruple alignement de tilleuls, un exemple abouti d'innovation paysagère qui allait appeler un développement national et international.

Au fil du temps, l'état de l'avenue s'était toutefois considérablement dégradé : les deux contre-allées étaient envahies par un stationnement anarchique, la chaussée érodée par le temps, le mobilier urbain devenu vétuste et l'état phytosanitaire de certains arbres préoccupant.

Les arbres de l'avenue ont subi un élagage sévère dans les années 70. Des branches importantes en partie haute ont été tronçonnées et n'ont jamais pu cicatriser ce qui a provoqué le développement de champignons et des pourrissements non visibles depuis le sol. La croissance des arbres a repris au-dessus de ces points de faiblesse. Des branches très lourdes risquent donc tomber en cas de coup de vent, entraînant un danger majeur pour le public.

Les pathologies se situent dans les branches des tilleuls et ne sont pas toujours visibles sur les souches après abattage. Ces photos dans les branches hautes d'arbres situés sur la contre-allée Est qu'il a fallu abattre le montrent sans ambiguïté :



	<b>Contre-allée Est</b>	<b>Contre-allée Ouest</b>	<b>Total</b>
Arbres anciens pouvant être conservés ( <i>existants en 1999</i> )	115	93	<b>208</b>
Arbres plantés en 2003	25	57	<b>82</b>
Arbres plantés en 2015 - 2016	127		<b>127</b>
Arbres à planter en 2016 - 2017		111	<b>111</b>
Nombre total d'arbres à la fin de l'opération	267	261	<b>528</b>